

■ **Fonds de prévoyance en faveur du personnel de Marcel Frey S.A.**, à Court, accorder des allocations de secours : a) à l'employé de l'entreprise, en cas de vieillesse, maladie, accident, invalidité du travailleur lui-même etc., fondation (FOSC no 205 du 23. 10. 1995, p. 5821). Personne et signature radiée: Leuenberger, Michel, de Walterswil BE, à Reconvilier, membre, avec signature collective à deux. Inscription ou modification de personnes: Grosjean, Edmond, de Plagne, à Moutier, président, avec signature collective à deux [précédemment: secrétaire]; Dettwiler, Ernest, de Langenbruck, à Moutier, membre, avec signature collective à deux.
Journal no 1111 du 18.04.2002
(00440842 / CH-073.7.004.014-5)